



Atelier de travail
Maintenir la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine

Bilan final

présenté le 3 mai 2013



Par Marie-Hélène Bénard-Déraspe, chargée de projet

Attention FragÎles

Mouvement pour la valorisation du patrimoine naturel des
Îles-de-la-Madeleine



Table des matières

1. Introduction	1
2. Contexte et objectifs du projet	2
3. Démarche	3
4. Bilan de l'événement	4
4.1. Résumé des conférences.....	5
4.2. Comptes-rendus des ateliers	6
4.3. Commentaires des participants.....	8
5. Couverture médiatique	9
6. Leçons tirées	9
7. Activités à venir.....	10
8. Conclusion	10
ANNEXE 1 - Programmation	12
ANNEXE 2 – Lettre d'invitation	13
ANNEXE 3 – Liste des participants.....	14
ANNEXE 4 – Résumé des conférences.....	16
ANNEXE 5 – Dates à retenir	26
ANNEXE 6 – Tableau récapitulatif de la vision commune	28
ANNEXE 7 – Tableau résumé des obstacles	30
ANNEXE 8 – Tableau résumé des pistes d'action	32
ANNEXE 9 – Plans d'action	34
ANNEXE 10 – Résultats du sondage de satisfaction	36
ANNEXE 11 – Revue de presse.....	38

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine et leur statut	3
---	----------

1. Introduction

Les Îles-de-la-Madeleine, petit paradis perdu au milieu du golfe du Saint-Laurent, regorgent de richesses naturelles incomparables. On y retrouve une importante biodiversité qui découle de la situation et de l'histoire géologique unique de l'archipel. Les Îles sont reconnues pour leurs interminables plages bordées de dunes sablonneuses, mais il y existe de nombreux autres types d'habitats. On pense notamment aux milieux humides, qui jouent, entre autres, un rôle clé dans la recharge de la nappe phréatique, la seule source d'approvisionnement en eau potable de l'archipel. La forêt boréale, dominée par le sapin baumier et l'épinette noire, couvre environ 25% des terres émergées. Les Îles sont aussi parsemées de petits lacs et ruisseaux.

De nombreuses espèces fauniques et floristiques peuplent ces divers milieux naturels, qui offrent des conditions favorables à leur reproduction, particulièrement durant la saison estivale. Entre autres, bon nombre d'oiseaux migrateurs viennent nicher et s'alimenter sur nos rives durant l'été, ce qui constitue un attrait majeur pour les passionnés d'ornithologie. Malheureusement, beaucoup d'espèces d'oiseaux et de plantes qui colonisent les Îles ont aujourd'hui un statut d'espèce en péril. Les causes directes de leur déclin sont parfois méconnues, mais chose certaine, les changements climatiques, le morcellement des habitats, la surexploitation des ressources, les usages mal contrôlés des milieux plus fragiles sont des menaces qui pèsent sur les précieux habitats de ces espèces.

Attention FragÎles se consacre depuis de nombreuses années à la protection et à la conservation des espèces en péril. Beaucoup d'efforts ont été investis notamment pour la protection du Pluvier siffleur, du Grèbe esclavon, de l'Aster du Saint-Laurent, ainsi que de leur habitat. Aujourd'hui, la protection des espèces en péril est primordiale, et peut se faire dans une approche écosystémique. En s'assurant de maintenir la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine, c'est non seulement les espèces en péril qui seront protégées et conservées, mais l'ensemble de la faune et de la flore, ainsi que l'intégrité des milieux naturels. Pour y parvenir, nous devons travailler ensemble afin de trouver des stratégies originales et concrètes pouvant être réalisables à court, moyen et long termes.



Photos : Attention FragÎles

C'est de ce principe que découle la raison d'être de l'atelier de travail sur le maintien de la biodiversité, qui fait l'objet du présent rapport. Cette approche est complètement nouvelle pour la

population madelinienne. Aucun atelier portant sur le maintien de la biodiversité et réunissant des gens issus d'horizons totalement différents n'avait été réalisé jusqu'à ce jour. De plus, cette démarche s'inscrit dans une période charnière pour l'environnement aux Îles-de-la-Madeleine, avec le développement de projets d'envergure comme le Parc Régional, l'Aire marine protégée, ainsi que le projet de territoire Horizon 2022.

Cet important événement est rendu possible grâce à la précieuse collaboration du Service canadien de la faune d'Environnement Canada et du Programme d'initiatives locales en environnement (PILE) du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

2. Contexte et objectifs du projet

Le projet de départ avait pour objectif principal d'engager les joueurs clés, représentant toute la diversité des intervenants du milieu, dans l'élaboration d'une stratégie originale concertée visant le rétablissement des espèces en péril présentes aux Îles-de-la-Madeleine. Ce projet pilote d'envergure devrait s'étaler sur cinq ans. Trois volets sont prévus pour l'année 2013.

Le premier volet visait la réalisation d'une analyse des activités de rétablissement des espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine depuis 20 ans. Cette recherche approfondie devait faire ressortir ce qui apparaissait comme étant des bons coups et des actions moins efficaces. Les activités réalisées devaient être comparées avec ce qui était recommandé dans les documents de planification pour le rétablissement des espèces en péril. De plus, tous les partenaires financiers devaient être identifiés, de même que les impacts de leur financement sur la réalisation des activités. Finalement, les investissements en ressources humaines devaient être qualifiés. Ce bilan a été réalisé par Séverine Palluel, chargée de projet.

Le second volet de ce projet était la tenue d'un atelier de travail visant à engager la communauté dans la protection du patrimoine naturel des Îles-de-la-Madeleine. Cet exercice avait pour objectifs de mobiliser les intervenants clés des Îles, d'explorer de nouvelles stratégies de communication et de financement, d'élaborer un plan d'action présentant une vision commune et d'établir une stratégie de rétablissement des espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine. La formule retenue par Attention FragÎles en collaboration avec Environnement Canada était un atelier de deux jours offrant une alternance de conférences et d'ateliers de travail. Cet événement s'est tenu les 28 février et 1^{er} mars 2013 derniers au Paradis Plein Air de l'archipel.

Finalement, le troisième volet consiste en une visite conviviale et agréable des milieux naturels, dont l'objectif est de réunir les partenaires du milieu afin d'enrichir leurs connaissances terrain au sujet des espèces en péril et de leurs habitats. Jasmine Solomon s'occupe actuellement de l'organisation de cette sortie, prévue au cours des prochains mois.

En cours de route, l'objectif du projet figurant dans l'entente avec Environnement Canada, qui était d'élaborer une stratégie pour le rétablissement des espèces en péril, a été élargi. Plutôt que de viser seulement les espèces en péril, le projet pilote porte maintenant sur une stratégie de maintien de la

biodiversité, ce qui inclut toute la diversité des espèces fauniques et floristiques présentes sur l'archipel, ainsi que leurs différents habitats. Autrefois, les actions de conservation s'appliquaient généralement à une espèce en particulier. De nos jours, on vise de plus en plus une approche écosystémique, c'est-à-dire qui prend en compte toute la diversité des espèces et des milieux, ainsi que des usages qui en sont faits. De plus, après avoir consulté notre comité de pilotage et quelques utilisateurs et intervenants du milieu, nous nous sommes rendu compte que les espèces en péril étaient vues de façon plutôt négative par la communauté des Îles. C'est pour ces raisons que nous avons décidé d'élargir la cible à la biodiversité en général.

3. Démarche

Comme il a été mentionné précédemment, le présent rapport porte sur le deuxième volet du projet pilote, soit sur l'atelier de travail.

Les démarches vers la réalisation de cet atelier ont débuté à l'été 2012, lorsqu'Environnement Canada a soumis l'idée du projet pilote à Attention Fragîles. C'est grâce à la précieuse collaboration d'Alain Branchaud, Caroline Bureau et François Shaffer, du Service canadien de la faune d'Environnement Canada, que l'équipe d'Attention Fragîles a commencé à élaborer les orientations de l'atelier. C'est en octobre qu'une chargée de projet a été engagée pour concrétiser le travail qui avait été entamé.

Après avoir pris connaissance de toute la documentation importante concernant le projet, nous avons convenu d'organiser une rencontre informelle de remue-méninge. Nous avons réuni quelques utilisateurs du milieu et d'autres intervenants afin de leur présenter un aperçu du projet et plus particulièrement de l'atelier prévu. Se sont donc réunis quatre représentants d'Attention Fragîles, trois citoyens, deux représentants du Club VTT des Îles et un représentant du secteur récréotouristique. Ces derniers ont pu exprimer leur point de vue par rapport au thème et aux activités proposées. C'est à ce moment que nous avons perçu une certaine réticence à l'égard d'un événement ne portant que sur les espèces en péril ; les Madelinots ont tendance à voir ces espèces de façon négative. Il fallait donc trouver un thème plus accrocheur et plus général qui allait rejoindre un plus grand nombre de participants lors de l'atelier, tout en nous permettant de répondre aux objectifs du projet. Les intervenants présents ont notamment suggéré d'inviter des utilisateurs à titre de conférenciers, afin qu'ils puissent présenter quels ont été leurs bons coups par rapport à l'environnement. Nous souhaitons ainsi démontrer qu'il n'y a pas que les organismes environnementaux qui ont à cœur la santé des milieux naturels. Il a aussi été proposé de présenter un portrait de toutes les activités ayant été réalisées dans le domaine de l'environnement depuis les vingt dernières années.

À la suite de cette rencontre, les participants intéressés étaient invités à former un comité de pilotage pour l'atelier. Mylaine Saint-Onge (citoyenne) et Gaétan Arsenault (Club VTT) sont les seules personnes présentes au remue-méninge qui ont manifesté leur intérêt à se joindre à

Catherine Chevrier-Turbide, Danielle Giroux et moi-même. Deux autres personnes ont été sélectionnées pour faire partie du comité, soit Marie-Christine Leblanc, de Tourisme Îles-de-la-Madeleine, pour son expérience dans l'organisation d'événements semblables, ainsi que Marc-Olivier Massé pour son bagage dans le domaine de l'environnement. Le comité de pilotage avait pour mission de valider et d'orienter les démarches entreprises pour la réalisation de l'atelier. Nous nous sommes rencontrés trois fois avant l'événement, soit le 20 décembre, le 16 janvier et le 20 février. Nous avons pu confirmer qu'il était essentiel d'élargir le thème à la biodiversité plutôt que de cibler seulement les espèces en péril, et nous avons reformulé les objectifs en conséquence. À la lumière de ces changements, le titre choisi pour l'événement fut « Atelier de travail : Maintenir la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine ». Pour ce qui est de la formule, nous avons conservé celle d'un atelier de deux jours proposant une alternance de conférences, pour nourrir les discussions, et d'ateliers de travail. Nous avons cerné les différents thèmes devant être traités pendant les conférences. La portion « atelier » a été élaborée à l'aide d'un facilitateur professionnel, Renaud Houzeau, qui nous avait été recommandé par Environnement Canada. La programmation de l'événement se trouve en annexe 1. C'est aussi avec le comité de pilotage que nous avons établi la liste des participants à inviter. Nous voulions cibler un large public ayant un lien avec les milieux naturels, soit les différents organismes environnementaux, les intervenants municipaux et politiques, les ministères, les entreprises touristiques et récréotouristiques, ainsi que les utilisateurs du milieu. Une première invitation a été envoyée le 21 janvier dernier ; elle se trouve à l'annexe 2 du présent document. Finalement, nous souhaitions un lieu convivial et accueillant pour la tenue de l'atelier. Nous avons opté pour le Paradis Plein Air de l'archipel. Cet endroit, sis en pleine nature, offrait une belle vue sur les paysages madelinots et était de dimensions parfaites pour le nombre de participants prévus.

4. Bilan de l'événement

L'atelier de travail sur le maintien de la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine, qui s'est tenu les 28 février et 1^{er} mars derniers, a permis de réunir plus d'une quarantaine d'intervenants clés et d'utilisateurs des milieux naturels madelinots. La liste des participants présents à l'événement est présentée en annexe 3.

Bien que les participants proviennent de domaines bien différents, les discussions se sont faites dans une ambiance respectueuse et animée. La diversité des participants a amené des échanges très riches.



Photo : Jasmine Solomon

4.1. Résumé des conférences

Comme il a été mentionné précédemment, la formule proposée était une alternance de conférences et d'ateliers de travail. Pour voir le résumé de chaque présentation, veuillez consulter l'annexe 4.

La première conférence était d'une importance primordiale et avait pour objectif d'apporter des connaissances de base sur la biodiversité, les milieux naturels ainsi que sur les problématiques qui les concernent. C'est Lucie d'Amours, conseillère pédagogique au Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et enseignante de biologie pendant 30 ans, qui avait la mission d'ouvrir le bal avec une conférence intitulée « Milieux naturels et conditions de maintien de la biodiversité insulaire ».

Ensuite, François Shaffer, biologiste au rétablissement des espèces en péril au Service canadien de la faune d'Environnement Canada, est venu présenter les différentes espèces en péril présentes sur l'archipel et leur importance.

La conférence suivante a été présentée par Danielle Giroux, présidente d'Attention FragÎles. Cette dernière devait présenter un bilan de tous les événements ayant marqué les Îles-de-la-Madeleine depuis les vingt dernières années. Le travail de recherche pour cette présentation a préalablement été réalisé par Séverine Palluel.

Nous voulions offrir la possibilité à certains utilisateurs du milieu de venir présenter les bonnes actions que leur groupe a posées pour l'environnement au cours des vingt dernières années. Donald Leblanc et Jacques Poirier ont ainsi présenté les bons coups de l'Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles, suivis par Denise Clarke pour le Comité de gestion de la Pointe-de-l'Est.

La quatrième conférence portait sur la circulation motorisée aux Îles-de-la-Madeleine. Cette présentation avait pour but de montrer aux participants qu'il est possible de circuler en véhicule tout-terrain (VTT) tout en demeurant respectueux de l'environnement. Tout d'abord, Karl Thériault, ingénieur forestier à l'Unité régionale loisir et sport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, a présenté différentes façons d'aménager les sentiers de véhicules hors route (VHR)

sans porter préjudice aux milieux naturels. Par la suite, Gaétan Arsenault, président du Club VTT des Îles, est venu présenter son organisation, ainsi que leurs récentes réalisations.

La dernière conférence de la première journée a été présentée par Alain Branchaud, biologiste au rétablissement des espèces en péril du Service canadien de la faune d'Environnement Canada. Il est sorti des sentiers battus avec une présentation à propos de nouvelles approches de communication et de marketing.

Durant la deuxième journée, nous avons d'abord pu assister à une conférence présentée par Louise Gratton, directrice des sciences pour la région du Québec à Conservation de la nature Canada. Cette dernière avait le mandat de montrer différents exemples d'engagement de la communauté envers la cause environnementale, auxquels elle a participé.

Finalement, la dernière conférence présentait le projet de Parc régional aux Îles-de-la-Madeleine. C'est Jeannot Gagnon, directeur général adjoint et directeur du développement et de l'aménagement du territoire à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, qui est venu nous parler de ce projet d'envergure qui est actuellement à l'étude.

4.2. Comptes rendus des ateliers



Photos : Jasmine Solomon

Le travail en atelier a été animé par Renaud Houzeau, un facilitateur professionnel. Chaque atelier s'est déroulé de la même façon. D'abord, le facilitateur posait une question en relation avec le thème de l'atelier, puis suivait un bref remue-méninge où tout le monde pouvait proposer des idées par rapport à la question. Ensuite, un moment de réflexion était accordé aux participants pour rédiger leurs propres idées. Ils étaient alors séparés en sous-groupes, où ils devaient partager leurs réflexions, les mettre en commun et les préciser. Venait ensuite le partage du travail, où chaque équipe apposait au mur des fiches répertoriant leurs idées puis, ensemble en grand groupe, ils les classaient en catégories. La dernière étape était de trouver un intitulé pour chacune des catégories.

Atelier 1 : vision commune

Les discussions ont amené les participants à se demander ce qui leur semblait le moins difficile à réaliser dans le futur. Ce qui en est ressorti est la gestion écoresponsable et la sensibilisation, puisque ce sont deux choses que la plupart des personnes présentes font déjà de façon assez importante au sein de leurs organisations respectives. Selon Louise Gratton, les citoyens des Îles-de-la-Madeleine ont une longueur d'avance dans ce domaine. Aussi, « avoir de l'argent pour arriver à nos fins » semblait être un défi de taille pour tous, tout comme la nécessité qu'un organisme ou une personne assure un leadership et engage la population dans des actions concrètes.

La vision commune, qui a été élaborée par les participants, est composée de neuf éléments traitant de la gestion, de l'affectation et de l'utilisation durable et écoresponsable du territoire, ainsi que de la préservation, de la réhabilitation et de la volonté que les espèces fauniques et floristiques de l'archipel aient un milieu de vie qui favorise la reproduction. On souhaiterait aussi qu'une politique agricole soit mise en place pour stimuler l'autonomie alimentaire et que la population soit plus sensibilisée aux enjeux environnementaux. Ultimement, les participants aimeraient que les Îles deviennent une référence en matière d'environnement. Veuillez consulter l'annexe 6 pour plus de détails sur les résultats de cet atelier.

Atelier 2 : obstacles

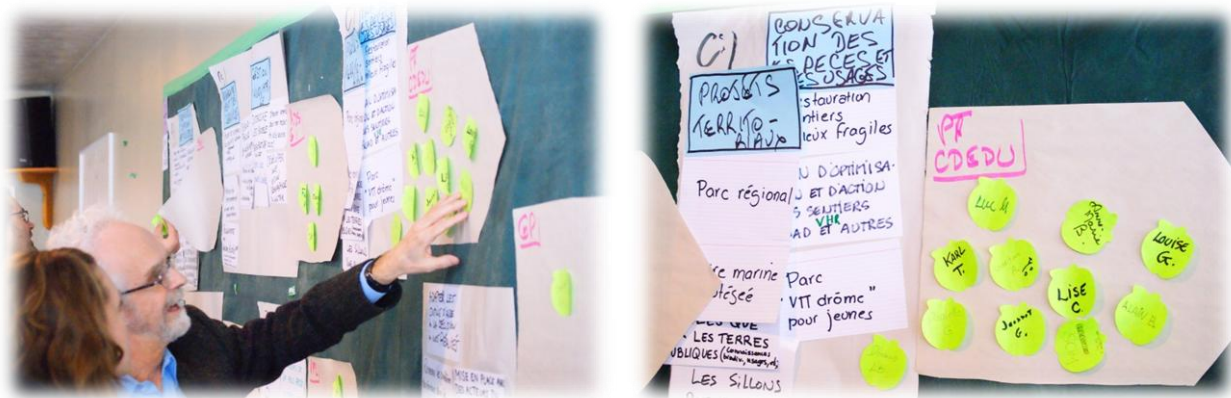
Cet atelier consistait à soulever les obstacles nous empêchant d'atteindre cette vision commune énoncée ci-haut. Le «manque de...» n'était pas un obstacle en soi ; il fallait aller à la racine du problème. À la suite d'une longue discussion, les obstacles ont été classés en sept grandes catégories, soit l'individualisme par opposition à l'intérêt collectif, la gouvernance, qui prend peu en considération les citoyens et les nouvelles façons de penser ou d'agir, et les problèmes de planification, puisque l'occupation des terres exerce d'immenses pressions sur les milieux naturels et l'utilisation de ces derniers est parfois très désordonnée et mal planifiée. Ensuite, les problèmes de perception sont réunis sous une quatrième catégorie, puisque les gens sont souvent mal informés et leur mauvaise perception des choses biaise leur compréhension et affecte leur jugement. Enfin, les problèmes de vulgarisation, d'occupation des territoires et de manque de visibilité constituent les trois dernières catégories. À l'issue de cet atelier, un constat : les Îles-de-la-Madeleine regorgent de richesses naturelles qui sont encore trop méconnues des habitants et des visiteurs. Pour plus de détails sur les obstacles soulevés, consultez l'annexe 7.

Atelier 3 : solutions et plans d'action

Le dernier atelier concernait la mise sur pied de solutions (actions **très** concrètes) permettant de soulever les obstacles cernés et de s'en servir pour élaborer des plans d'action à court et moyen termes.

Six orientations ont été développées lors de cet atelier. Elles concernaient, entre autres, la recherche, l'éducation et la diffusion des résultats de différents projets auprès de la population. Cette diffusion pourrait en effet contribuer à sensibiliser les gens et accroître la visibilité des initiatives environnementales. L'importance de regrouper les différents services à la population et d'oser aller vers une gestion innovatrice a aussi été soulevée. Il serait aussi primordial d'impliquer la population dans les décisions qui la touchent en la consultant plus fréquemment (gestion participative). Finalement, il faudrait aller de l'avant avec la réalisation des projets territoriaux qui sont en cours d'étude et mettre plus d'efforts dans la conservation des accès et des usages, ainsi que dans la valorisation de la production locale. Chacune de ces orientations est décrite en détail en annexe 8.

Une fois les actions regroupées sous de grands intitulés, chaque participant devait écrire son nom sous la catégorie où il souhaitait s'engager. Malheureusement, deux catégories se sont retrouvées orphelines : la gouvernance participative ainsi que la recherche, diffusion et éducation expérientielle. Cependant, il a été convenu que ces catégories sont l'affaire de tous ; nous sommes donc en mesure de penser qu'elles ne seront pas délaissées pour autant, même si personne ne s'y est concrètement engagé. Pour ce qui est des autres catégories, chaque équipe formée a dû élaborer un plan d'action. Vous pouvez consulter ces plans d'action en annexe 9 du présent document.



Photos : Jasmine Solomon

4.3. Commentaires des participants

En général, les participants à l'événement étaient très satisfaits. Vous pouvez consulter les résultats du sondage de satisfaction en annexe 10 du présent document.

Tout au long des deux journées d'atelier, le facilitateur a invité les participants à s'exprimer sur ce que représentait pour eux un tel événement, sur ce qui les surprenait, sur les moments forts de l'événement, etc. Les réponses ont mis en relief la maturité des participants ainsi que leur capacité à échanger malgré leurs intérêts divergents. Il est clair, au final, qu'un objectif commun les rassemble : pouvoir pratiquer ses loisirs dans un environnement en santé, objectif qui passe nécessairement par sa préservation. Un événement du genre représente pour eux une lueur

d'espoir et permet de faire un état réel de la situation. C'est une étape cruciale quant au maintien de la biodiversité madelinienne.

5. Couverture médiatique

Les médias étaient invités à assister à la dernière partie de l'atelier, au moment où le facilitateur faisait un retour sur les faits marquants des deux journées. Par la suite, ils étaient invités à une conférence de presse présentée par Danielle Giroux, présidente d'Attention FragÎles, et par des utilisateurs du milieu ayant participé à l'atelier. Ce sont Donald LeBlanc et Gaétan Arsenault du Club VTT des Îles ainsi que Donald Leblanc et Jacques Poirier, de l'Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles, qui ont pris part à cette conférence de presse.

Les journalistes présents étaient :

- Annie Vigneau, CFIM
- Adèle Arseneau, Journal *Le Radar*
- Line Danis, Radio-Canada

Danielle Giroux a également été invitée à participer à une entrevue avec Raymond Desmarceaux de Radio-Canada International. De plus, Gaétan Arsenault du Club VTT nous a fait l'honneur de publier un petit article dans le journal *Le Radar* sur la participation du Club à l'atelier.

Finalement, un article a été écrit dans le *Magazine l'Archipel* qui est réalisé par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, qui est destiné à l'ensemble des citoyens de l'archipel et qui paraîtra au mois de juin 2013.

Vous retrouverez une revue de presse complète en annexe 11.

6. Leçons tirées

Le fait de réunir autour d'une même table une diversité d'intervenants provenant de secteurs d'activités parfois divergents constituait un défi. Les conférences et les ateliers ont dû être adaptés en prenant en considération le fait que chaque participant possédait des niveaux de connaissances et des intérêts différents.

Contrairement à ce que plusieurs auraient pu penser au départ, il est ressorti de l'atelier une volonté d'agir et de s'engager ensemble dans ce projet, malgré l'hétérogénéité des intervenants. Les objectifs d'établir une vision commune du maintien de la biodiversité et de s'y engager ont donc été atteints, mais nous sommes conscients qu'il s'agit d'une première étape. Beaucoup de travail reste à faire pour les prochaines années, en ce qui concerne notamment la sensibilisation de la population et le développement d'outils de marketing. Cela va nécessiter des ressources humaines et des recherches de financement importantes. Dans cette optique, les participants présents à l'atelier devront tenter de trouver des moyens pour autofinancer nos projets, du moins

en partie. Les actions qui seront mises sur pied devront s'arrimer avec les différents projets d'envergure qui sont en cours de développement, tels que les projets de Parc régional, l'Aire marine protégée et le projet de territoire Horizon 2022. Elles devront également prendre en compte les outils de gestion qui sont déjà en place, comme le Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT), le Plan stratégique d'intervention en environnement (PSIE), le Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) ainsi que le Schéma d'aménagement de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Vous trouverez les liens vers ces projets et outils en annexe 12 du présent document.

Les utilisateurs du milieu ont vivement manifesté leur volonté d'agir, afin de pouvoir continuer de pratiquer leurs loisirs respectifs, tout en étant respectueux de l'environnement. Ces derniers auront besoin du soutien des organismes environnementaux dans le développement de plusieurs de leurs projets. En ce sens, nous voulons souligner la naissance d'une alliance prometteuse, voire inattendue, entre le Club VTT et Attention Fragîles. Depuis de nombreuses années, un fossé s'était installé entre ces deux organisations. Cette nouvelle collaboration fait donc naître beaucoup d'espoir pour le milieu. Un projet est en cours d'étude. Nous espérons que des discussions avec d'autres groupes d'utilisateurs verront le jour au cours des prochains mois.

7. Activités à venir

L'atelier de travail sur le maintien de la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine se voulait la première étape d'un éventuel projet pilote d'envergure qui pourrait s'étaler sur cinq ans. Pour la suite, Attention Fragîles aura la responsabilité d'assurer un suivi de tous les engagements entrepris lors de cet événement. Les participants s'attendent à ce qu'il y ait rapidement une suite à cet atelier ; Attention Fragîles aura donc le mandat de mettre en œuvre un projet à portée globale avec une vision plus large.

Concrètement, la prochaine activité à notre calendrier est l'organisation d'une sortie sur le terrain avec les partenaires du milieu, afin d'enrichir leurs connaissances des milieux naturels des Îles-de-la-Madeleine, ainsi que des espèces fauniques et floristiques qu'ils abritent. Cet événement devrait avoir lieu dans les prochains mois, mais la date reste encore à déterminer.

8. Conclusion

L'atelier de travail sur le maintien de la biodiversité s'est avéré un franc succès. Cette activité a permis de réunir une quarantaine d'intervenants en provenance de différents secteurs (organismes environnementaux, ministères, municipalité, organismes touristiques et récréotouristiques, groupes d'utilisateurs, etc.). Les échanges ont été riches, dynamiques et respectueux.

Les participants ont pu, tous ensemble, élaborer une vision commune concernant la gestion et le maintien de la biodiversité et cibler les obstacles qui rendent difficile l'atteinte de cette vision. Au

terme des deux jours, des solutions pour lever ces obstacles ont été mises en lumière et regroupées pour en faire des plans d'action concrets, à court et moyen termes, dans lesquels les intervenants présents ont pu s'engager.

Ce fut aussi l'occasion de créer ou de resserrer les liens entre les participants, qui sont unanimes : la concertation et la collaboration entre les intervenants clés du milieu sont essentielles pour veiller au bon maintien de la biodiversité madelinienne. Chacun a sa part de responsabilité, mais tous doivent travailler ensemble.

Certes, il reste encore beaucoup de travail à faire et plusieurs défis nous attendent, mais cet atelier constitue une étape cruciale et un pas de plus vers un avenir encourageant pour le maintien de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine.

ANNEXE 1 - Programmation

Programmation

Atelier de travail : Maintenir la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine

(Lieu : Paradis Plein Air de l'Archipel)

Jeudi 28 février 2013

- 8:30 **Accueil des participants**
9:00 **Ouverture et mot de bienvenue**
- Thème 1 : Biodiversité**
- Milieux naturels et conditions de maintien de la biodiversité insulaire (Lucie d'Amours, Cégep de la Gaspésie et des Îles)
 - Espèces en péril (François Shaffer, Service Canadien de la Faune d'Environnement Canada)
- Période de questions
- Thème 2 : Bilan des 20 dernières années**
- Bilan des événements ayant marqué l'environnement (Danielle Giroux, Attention Fragiles)
 - Bons coups et vision des utilisateurs (Association des chasseurs et pêcheurs sportifs, Comité de la Pointe de l'Est)
- Période de questions
- 10:30 **PAUSE (15 minutes)**
- Atelier 1 : Atelier de vision commune**
- 12:15 **DÎNER SUR PLACE (1 heure)**
- Thème 3 : Circulation motorisée**
- Aménagement des sentiers (Karl Thériault, URLS GIM)
 - Le quad aux Îles-de-la-Madeleine (Gaëtan Arseneault, Club VTT)
- Période de questions
- Thème 4 : Le marketing à la rescousse des espèces et des espaces**
(Alain Branchaud, Environnement Canada)
- Période de questions
- 14:20 **PAUSE (15 minutes)**
- Atelier 2 : Atelier des obstacles qui nous empêchent d'avoir une vision commune**
- Atelier 3 : Premières pistes de solutions pour lever les obstacles**
- 16:00 **Réflexion de fin de journée**
17:00 **Cocktail**

Vendredi 1^{er} mars 2013

- 8:30 **Accueil des participants**
9:00 **Bref retour sur le travail de la première journée**
- Thème 5 : Exemples d'engagement de la communauté ailleurs au Québec**
(Louise Giatton, Conservation de la nature Canada)
- Période de questions
- 9:45 **PAUSE (15 minutes)**
- Atelier 4 : Définition d'actions concrètes permettant de lever les obstacles et organisation des pistes de solutions à court, moyen et long terme**
- Atelier 5 : Répartition des participants dans les lignes d'action**
- 12:00 **DÎNER SUR PLACE (1 heure)**
- Thème 6 : Projet de Parc régional aux Îles**
(Jeanot Gagnon, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine)
- Période de questions
- Atelier 6 : Développement d'un plan d'action pour chaque ligne d'action et définition d'un plan concret**
- 14:45 **PAUSE (15 minutes)**
- Atelier 7 : Partage du travail des sous-groupes**
- 15:30 **Réflexion de fin de travail, évaluation et remerciements**
- 16:00 **Clôture**

Pour toute information, veuillez communiquer avec :

Marie-Hélène Bénard-Déraspe

Courriel : mariehelene@attentionfragiles.org

Téléphone : 418-986-6644



ANNEXE 2 – Lettre d’invitation

Invitation

Atelier de travail : Maintenir la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine

L’environnement des Îles vous tient à cœur.

Venez partager votre vision et participer aux décisions et aux actions à ce sujet!

Votre participation est essentielle.

Afin de développer une vision commune et d’engager la communauté dans l’élaboration de pistes d’actions concrètes et originales pour la préservation des richesses naturelles madeliniennes, Attention Fragiles invite les principaux intervenants ainsi que les utilisateurs clés du milieu à participer à deux jours d’ateliers.

Quand : **Jeudi 28 février et vendredi 1^{er} mars 2013**

Où : Paradis Plein Air de l’Archipel (75, chemin Odiphas-Harvie, Fatima)

Lors de cet événement dynamique, vous pourrez assister à diverses conférences offertes par des présentateurs chevronnés et à des ateliers de travail interactifs et conviviaux animés par un facilitateur professionnel. Vous trouverez en pièce jointe le programme préliminaire de l’événement. Le programme officiel vous parviendra sous peu.

Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant (date limite : 15 février). L’inscription est **GRATUITE** et les repas du midi vous seront offerts sur place sans frais. À cause du nombre de places limitées, une seule personne par organisation ou regroupement est invitée à y participer. Si vous jugez important que d’autres personnes de votre groupe soient également présentes, prière de communiquer avec nous.

Pour toute information ou inscription, veuillez communiquer avec Marie-Hélène Bénard-Déraspe au 418-986-6644 ou par courriel à mariehelene@attentionfragiles.org

Venez mettre à contribution vos bonnes idées ainsi que vos expériences et nous faire part de vos préoccupations face à nos milieux naturels si fragiles!

En espérant pouvoir compter sur votre précieuse participation,



Danielle Giroux, présidente
Et toute l’équipe d’Attention Fragiles
397-A, chemin Principal, Cap-aux-Meules
(Québec) G4T-1E3
418-986-6644
www.attentionfragiles.org



ANNEXE 3 – Liste des participants

Participants

Arseneau, Christian,	Centre local de développement
Arseneau, Fanny,	Vert et mer
Arseneau, Rosaire-Gil,	Transport Québec
Bergeron, Josiane,	Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Boudreau, Anne-Marie,	Attachée politique de la députée provinciale
Boudreau, Benoît,	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Boudreault, Connie,	Comité de gestion de la Pointe de l'Est
Bourgeois, Serge,	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Côté, Frédéric,	Parc de Gros-Cap
Déraspe, Noémie,	Escale Îles-de-la-Madeleine
Déraspe, Véronique,	Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine
Gauthier, Raymond,	Développement communautaire UnÎle
Haratsiris, Elena,	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Jacob, Camille,	Kitesurf
Jomphe, Maude,	Kitesurf
Jomphe, Réal,	Club de marche des Îles-de-la-Madeleine
Lapierre, Jonathan,	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
LeBlanc, Donald,	Club VTT des Îles-de-la-Madeleine
Leblanc, Jean-Michel,	Attaché politique du député fédéral
Leblanc, Maryse,	Centre nautique l'Istorlet
Martinet, Yves,	Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
Massé, Marc-Olivier,	Conférence régionale des élus Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Miousse, Luc,	Parcs Canada
Pierre, Alice,	Aquarium des Îles-de-la-Madeleine
Porowksa, Nata,	Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine
Renaud, Solange,	MDDEFP
Thibodeau, Mayka,	Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes

Conférenciers

Arsenault, Gaétan,	Club VTT des Îles-de-la-Madeleine
Branchaud, Alain,	Service canadien de la faune d'Environnement Canada
Clarke, Denise,	Comité de gestion de la Pointe de l'Est
d'Amours, Lucie,	Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Gagnon, Jeannot,	Municipalité des Îles
Giroux, Danielle,	Attention FragÎles
Gratton, Louise,	Conservation de la nature Canada
Leblanc, Donald,	Association de chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles
Poirier, Jacques,	Association de chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles
Shaffer, François,	Service canadien de la faune d'Environnement Canada
Thériault, Karl,	Unité régionale loisirs et sports Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine

Organisateurs et équipe d'Attention FragÎles

Bénard-Déraspe, Marie-Hélène,	Attention FragÎles
Chevarie, Lise,	Attention FragÎles
Chevrier-Turbide, Catherine,	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Giroux, Danielle,	Attention FragÎles
Giroux, Marie-Ève,	Attention FragÎles
Houzeau, Renaud,	Facilitateur professionnel
Leblanc, Carole,	Attention FragÎles
Longuépée Luc,	Attention FragÎles
Palluel, Séverine,	Attention FragÎles
Solomon, Jasmine,	Attention FragÎles

ANNEXE 4 – Résumé des conférences

Milieus naturels et conditions de maintien de la biodiversité insulaire

C'est Mme Lucie d'Amours, du Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine qui a ouvert le bal avec une présentation sur la biodiversité.

Selon la Convention sur la diversité biologique (CDB) adoptée au sommet de la terre de Rio de Janeiro (1992), la biodiversité représente la « variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes. » Depuis la naissance de la Terre, la biodiversité a grandement été modifiée. Plusieurs espèces sont apparues et bon nombre d'entre elles se sont éteintes. Les scientifiques parlent aujourd'hui d'une sixième grande extinction, car la disparition des espèces serait de 100 à 1000 fois plus importante que le taux moyen naturel d'extinction dans l'histoire de l'évolution de la planète. De nombreux facteurs représentent des menaces pour la biodiversité dont la population humaine croissante qui peut mener, entre autres, à la fragmentation, la dégradation et la destruction des habitats ainsi qu'à la surexploitation des ressources. Les changements climatiques et les déséquilibres d'écosystèmes représentent aussi des menaces non négligeables.

De nos jours, on entend de plus en plus parler de l'approche écosystémique. Toujours selon la CDB (2004), l'approche écosystémique est une « stratégie de gestion intégrée des terres, des eaux et des ressources vivantes qui favorise la conservation et l'utilisation durable d'une manière équitable ». Pour bien saisir cette approche, en voici quelques principes.

- Conserver la structure et la dynamique de l'écosystème pour préserver les services qu'il assure ;
- Gérer les écosystèmes à l'intérieur des limites de leur dynamique ;
- Rechercher l'équilibre approprié entre la conservation et l'utilisation de la diversité biologique ;
- Impliquer tous les secteurs sociaux et toutes les disciplines scientifiques concernées.

Aux Îles-de-la-Madeleine, la biodiversité est plus riche qu'elle devrait normalement l'être. Cela s'explique en grande partie par la géologie du territoire, et par le fait que l'archipel a subi moins de déséquilibres, lors de la dernière glaciation, que le reste du continent. On y retrouve une panoplie de milieux naturels différents : des ruisseaux et des étangs d'eau douce, une forêt boréale, dominée par la sapinière à épinette blanche, des plages, des dunes, des milieux humides dont la richesse reste encore méconnue, etc. Ces derniers sont extrêmement importants puisqu'ils contribuent, entre autres, à alimenter la nappe phréatique. On y pratique aussi la cueillette de

petits fruits et ce sont des sites de prédilection pour l'observation des oiseaux et pour la chasse à la sauvagine.

Plusieurs menaces planent sur nos milieux et sur les différentes espèces fauniques et floristiques qu'ils abritent, dont l'introduction d'espèces, la mauvaise gestion des ressources, la fragmentation des habitats et la dégradation des milieux, etc. Il nous faut donc mettre en pratique une approche de gestion intégrée pour protéger nos milieux. Jusqu'à présent, plusieurs mesures ont été mises en place. On pense, entre autres, à la création de zones d'interdiction de chasse et d'habitats fauniques. Il existe aussi de nombreux outils de gestion du territoire nous permettant de faire des choix éclairés comme les schémas d'aménagement, les plans directeurs, la classification des milieux humides, le Plan stratégique d'intervention en environnement (PSIE), etc.

Dans le contexte actuel, il est d'autant plus important de continuer et d'optimiser les activités d'éducation et de sensibilisation, toujours dans une optique de développement durable pour assurer un bon maintien de la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine.

Espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine

Cette conférence a été présentée par François Shaffer, biologiste au rétablissement des espèces en péril au Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement Canada.

Pour qu'une espèce soit désignée en péril, sa population doit être faible et à la baisse et son aire de répartition doit être contractée. Il existe plusieurs statuts pour désigner les espèces en péril. Au fédéral, on parlera d'espèce disparue, disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante, tandis qu'au provincial, elle sera qualifiée de menacée ou vulnérable.

Les Îles-de-la-Madeleine abritaient autrefois des espèces qui sont maintenant éteintes. C'est le cas du Grand Pingouin, qui était grandement exploité pour ses plumes et sa viande. Le dernier individu de cette espèce a été tué en Islande en 1844. De plus, le Courlis esquimau, une espèce fort probablement disparue, a été vu sur les Îles pour la dernière fois en 1906.

Le tableau qui suit identifie les principales espèces en péril présentes sur l'archipel avec leur statut. À noter que le statut indiqué est celui au Canada, excepté pour le Corème de Conrad qui est seulement menacé au Québec.

Tableau 1 : Espèces en péril des Îles-de-la-Madeleine et leur statut

ESPÈCE	STATUT
Oiseaux	
Sterne de Dougall	En voie de disparition
Pluvier siffleur	En voie de disparition
Bécasseau maubèche	En voie de disparition
Grèbe esclavon	En voie de disparition
Arlequin plongeur	Préoccupante

Quiscale rouilleux	Préoccupante
Plantes	
Aster du Saint-Laurent	Menacée
Corème de Conrad	Menacée au Québec

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à ce qu'une espèce soit en déclin, notamment les changements climatiques, la prédation, la compétition pour l'espace et la nourriture, la perte d'habitat, l'expansion des villes et le déséquilibre des espèces. On pense notamment aux immenses populations de goélands, de cormorans et de phoques.

L'environnement aux Îles, 20 ans d'amour

C'est Danielle Giroux, présidente d'Attention FragÎles, qui a présenté le bilan des événements ayant marqué l'environnement aux Îles-de-la-Madeleine depuis les vingt dernières années. Le travail de recherche pour cette présentation avait préalablement été réalisé par Séverine Palluel.

Aux Îles-de-la-Madeleine, il existe trois principaux organismes environnementaux : Attention FragÎles, la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine et le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine. Bien sûr, il existe plusieurs autres organisations porteuses de projets environnementaux comme la municipalité, les différents ministères ainsi que certaines associations d'utilisateurs.

On peut découper l'histoire de l'environnement aux Îles en trois époques différentes. Les années 80 ont été marquées par une volonté de protéger la forêt. C'est d'ailleurs cela qui a mené à la création d'Attention FragÎles en 1988. Ce sont les milieux dunaires et marins qui ont monopolisé l'attention dans les années 90, alors qu'on réalisait l'importance de protéger les milieux naturels, les espèces en péril et leurs habitats. On a aussi compris qu'il était primordial de protéger le Saint-Laurent et ses rives. C'est dans ces années qu'ont été formés le comité ZIP (1998-99) et la Société de conservation (1997). Les années 2000 sont caractérisées par les changements climatiques qui se font de plus en plus ressentir, entre autres, par l'érosion des côtes.

Beaucoup d'argent a été investi dans les activités liées aux milieux naturels durant les deux dernières décennies. Au total, ce sont 3 876 590 \$ qui ont été investis dans le secteur forestier. Ces fonds ont surtout servi à la plantation et à la distribution d'arbres, ainsi qu'à l'aménagement et l'entretien de parcs et de sentiers de ski de fond et de marche. En ce qui concerne les milieux naturels en général, ce sont 1 572 119 \$ qui ont été investis dans des projets tels que la restauration de milieux dunaires, le nettoyage des différents milieux, la rationalisation des accès, la mise en valeur du patrimoine naturel et sa protection, etc. 2 488 478 \$ ont été investis pour la protection des espèces en péril et de leurs habitats. Il est important de noter que les actions posées pour les espèces ont aussi souvent été profitables pour d'autres enjeux comme l'érosion. Bon nombre d'entre elles ont été réalisées en étroite collaboration avec le Service canadien de la faune en suivant les recommandations des plans de rétablissement gouvernementaux. Les principales

activités réalisées visaient notamment la pose de structures de protection pour les nids d'oiseaux, la réalisation d'inventaires, la mise en place d'habitats fauniques et floristiques ainsi que la concertation avec les utilisateurs. Finalement, beaucoup d'activités d'éducation et de sensibilisation ont été réalisées au cours des vingt dernières années grâce à un investissement financier de 927 882 \$. Parmi celles-ci, on compte des activités offertes en milieu scolaire et au grand public, des événements de sensibilisation et la valorisation des bons coups des citoyens par les Méritas environnementaux. Pour avoir un aperçu de tous les événements ayant marqué l'environnement madelinot depuis 1799, veuillez consulter l'annexe 5.

En conclusion, des efforts considérables ont été réalisés dans le milieu et cela a contribué à la création de plusieurs emplois. Il reste encore du travail à faire, car plusieurs défis nous attendent.

Bons coups et vision des utilisateurs

Il est à noter que plusieurs autres utilisateurs avaient été approchés, mais n'ont pas répondu à l'appel. Nous savons cependant que plusieurs autres bons coups que ceux mentionnés lors de l'événement ont été réalisés par d'autres groupes d'utilisateurs durant les vingt dernières années.

Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles-de-la-Madeleine

Jacques Poirier, secrétaire-trésorier, et Donald Leblanc, membre et responsable de l'organisation de la Fête de la pêche, ont présenté les bons coups de l'Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles-de-la-Madeleine.

En 1986, les chasseurs ont eux-mêmes demandé à ce que soient créées des zones d'interdiction de chasse (ZIC). Ces zones sont en quelque sorte des aires de repos pour le gibier. Chaque année, 2000 à 2500 oiseaux s'y installent, que ce soit pour nicher, se nourrir ou simplement pour se reposer.

L'Association fait aussi beaucoup de sensibilisation auprès de ses membres afin qu'ils pratiquent leur loisir en respectant le plus possible l'environnement. On leur demande de rapporter leur matériel, de ramasser leurs déchets et de construire leurs gabions avec du matériel qui se décompose facilement dans la nature.

Entre 2006 et 2010, l'Association a pris l'initiative de procéder au nettoyage du Havre-aux-Basques. En 2006, cette initiative a permis de financer une partie d'un voyage d'aide humanitaire au Costa Rica. Cette année-là, ce sont les jeunes qui participaient au voyage qui ont effectué le nettoyage des lieux.

Des travaux de revitalisation de ruisseaux pour aider la fraie de l'éperlan arc-en-ciel ont été réalisés du côté de l'île du Havre-Aubert suite à la dégradation de certains ruisseaux. Les résultats sont très concluants, puisque la période de frai s'est intensifiée.

En 1994, les membres de l'Association ont réintroduit le lièvre sur l'île du Havre-Aubert. La chasse au lièvre n'a été permise que 10 ans plus tard. Elle est ouverte durant trois semaines et il est strictement interdit d'utiliser le collet comme méthode de capture.

En juin 2012, l'Association a rencontré des élèves de l'école Aux Iris de Bassin dans le cadre de la Fête de la pêche. Ces derniers ont pu apprendre les techniques de pêche et les mettre en pratique. Ils ont aussiensemencé certains ruisseaux avec l'Ombre de fontaine. Cette année, l'expérience devrait probablement se répéter avec 51 élèves de l'école Stella-Maris de Fatima.

Des cours de chasse sont maintenant offerts aux jeunes de moins de 18 ans pour les initier aux bonnes pratiques. Cette année, il y a dix anglophones et 67 francophones d'inscrits pour le mois d'avril.

Comité de gestion de la Pointe-de-l'Est

C'est Mme Denise Clarke qui est venue nous présenter les actions posées par son comité.

De 1995 à 2000, beaucoup de travail a été fait avec les utilisateurs de VTT de la Grosse-Île. Ils ont entre autres travaillé à la plantation d'ammophile à ligules courtes (foin de dune), à nettoyer les lieux et à fermer des sentiers qui étaient problématiques pour qu'il n'en reste qu'un seul officiel et en bon état. Cette initiative a eu beaucoup de succès car il a été estimé que 95% des gens passaient seulement aux endroits autorisés.

Malheureusement, aujourd'hui, l'organisation ne dispose pas de moyens suffisants pour continuer ses activités de conservation et de sensibilisation. Ils ont besoin d'un appui financier pour continuer leurs activités.

La circulation motorisée aux Îles

L'aménagement des sentiers VHR

Cette première partie a été présentée par Karl Thériault, ingénieur forestier à l'Unité régionale loisir et sport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (URLS GÎM)

L'URLS GÎM est mandatée par le gouvernement du Québec et travaille activement au développement du loisir et du sport dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. L'unité œuvre à la réalisation de nombreux projets comme la pérennisation des sentiers de quad et de motoneige et la confection de plans et devis.

La première étape à suivre lors d'un projet de mise en place d'un sentier en forêt est de bien comprendre les lois et les règlements qui régissent son établissement. Par la suite, il faut vérifier si des permis ou des autorisations sont nécessaires avant d'entamer les travaux de construction. Vient ensuite la planification du tracé qui est une étape cruciale et essentielle de la construction de

sentiers ou de chemins forestiers. Elle doit être faite en fonction du relief du milieu, afin de diminuer le nombre de ponceaux à installer et à un endroit où l'érosion est minimale. Si l'érosion est importante près des cours d'eau, cela peut menacer l'habitat des poissons à cause de la sédimentation inhabituelle. Il existe d'ailleurs plusieurs méthodes permettant d'atténuer l'impact de l'érosion. Si l'on doit recourir à l'installation d'infrastructures comme des ponceaux, de l'enrochement et des passerelles, on doit s'assurer qu'elles ont une durée de vie utile au moins équivalente à celle des matériaux utilisés. Elles doivent permettre l'écoulement de l'eau, la préservation de l'intégrité des écosystèmes aquatiques et riverains et permettre la navigation sur le cours d'eau, s'il y a lieu. La dernière étape de la construction d'un sentier est la mise en place de panneaux de signalisation. Elle sera faite en fonction d'un cahier de normes préparé par la Fédération des Clubs Quad. Une bonne signalisation permet d'éviter les trajets inutiles et la circulation à des endroits interdits. Elle assure aussi la sécurité des usagers.

Plusieurs menaces planent sur les sentiers de VHR aux Îles-de-la-Madeleine. Certains sentiers nécessitent l'installation d'un système de drainage, tandis que d'autres sont très érodés. Il manque d'infrastructures à plusieurs endroits et on observe une circulation à l'extérieur des sentiers aménagés. Cela a pour effet de détruire la végétation et peut perturber la faune. De plus, les milieux sensibles sont très difficiles à restaurer. Pour pallier cette situation problématique, il ne faut pas créer de nouveaux sentiers, mais plutôt réaménager adéquatement les sentiers existants et, bien sûr, circuler dans les sentiers aménagés. Pour s'assurer de la durabilité et de la fiabilité des infrastructures construites, il est important de faire affaire avec des professionnels, tels que les employés de l'URLS GÎM.

Le quad aux Îles

M. Gaétan Arsenault, président du Club VTT des Îles, est venu présenter la pratique de ce loisir aux Îles-de-la-Madeleine.

Le Club compte cette année 376 membres sur un total d'environ 1000 VTT immatriculés aux Îles-de-la-Madeleine. Il fait partie de la Fédération Québécoise des Clubs Quads, qui est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat de développer le loisir du quad au Québec et qui est régi par la loi sur les véhicules hors route.

Récemment, le Club VTT a participé à la mise en place du « Règlement sur le contrôle de la circulation des véhicules sur les plages, les dunes, le littoral et dans les milieux humides » et du « Règlement relatif à la circulation des véhicules hors route sur les chemins publics sous juridiction municipale ». Le club possède maintenant son propre journal qui est distribué aux membres, ainsi qu'un tout nouveau chalet pour leurs activités sociales.

Plusieurs sentiers de l'archipel sont en mauvais état. Dans le secteur communément appelé « La trail à Rosaire », les installations sont en mauvais état et de nouvelles devraient y être construites. Par contre, le développement résidentiel empêche l'implantation d'un sentier permanent ; il

faudrait donc en construire un nouveau sur un terrain privé. De plus, bon nombre de sentiers doivent être drainés. Du côté du Havre-Aubert, une zone humide devrait être contournée pour permettre la circulation des VTT. Certains autres sentiers nécessitent des travaux de réfection et l'installation de ponceaux. Tout près de l'aéroport et près du nouveau pont, sur l'île de Havre-aux-Maisons, des sections de sentiers sont à refaire.

Le club a aussi comme objectif de faire des sentiers fédérés à la grandeur des Îles. La phase I a été réalisée sur les îles de Cap-aux-Meules, Havre-Aubert et Havre-aux-Maisons. Les prochaines étapes se tiendront sur la Grosse-Île (phase II) et la Grande-Entrée (phase III).

Les membres du club souhaitent continuer de pratiquer leur loisir tout en étant en harmonie avec leur environnement. Ils font maintenant affaire avec des professionnels pour la gestion et la planification des travaux d'aménagement et font preuve de respect envers l'environnement et les autres utilisateurs des milieux.

Le marketing à la rescousse des espèces et des espaces

Alain Branchaud, biologiste au rétablissement des espèces en péril au SCF d'Environnement Canada, est sorti des sentiers battus avec une présentation centrée autour de la communication et du marketing.

La dissonance cognitive est le sentiment d'inconfort ou de déséquilibre ressenti par une personne confrontée à des éléments incompatibles ou conflictuels. Une personne en situation de dissonance cognitive agira inconsciemment de façon à recréer une impression personnelle cohérente. Dans ce cas, les principaux réflexes sont d'éviter la situation, réduire l'importance des éléments dissonants, ajouter des éléments consonants pour diminuer l'importance des éléments dissonants et modifier les éléments dissonants. Pour provoquer un changement de comportement, il faut donc amener les gens à se convaincre eux-mêmes et à modifier leur attitude.

Dans la même optique, le marketing social a recours aux principes et aux techniques de marketing dans le but d'amener un public cible à accepter, rejeter, modifier ou délaissier volontairement un comportement dans son intérêt ou dans l'intérêt de l'ensemble de la société. De là l'importance d'élaborer une stratégie de communication et d'intervention. Il faut créer un concept accrocheur au lieu de vendre le descriptif. Par exemple, on peut promouvoir la biodiversité par les arts.

Il y a quelques années, le Chevalier cuivré, un poisson d'eau douce menacé, a fait l'objet d'une importante campagne marketing qui a eu beaucoup d'impact. Une œuvre originale a été réalisée par un artiste et des affiches ont été produites afin de passer un message de qualité. Une légende et un poème ont été composés. Il a même fait l'objet d'une pièce de théâtre. Des passes migratoires et un refuge faunique ont été créés afin de faire connaître l'histoire de la découverte du Chevalier cuivré. C'est cette espèce qui est à l'origine de la bière Rescousse. Ces initiatives lui ont procuré une grande visibilité médiatique ainsi qu'un financement.

Exemples d'engagement de la communauté ailleurs au Québec

Louise Gratton, directrice des sciences pour la région du Québec à Conservation de la nature Canada (CNC), a présenté quelques projets qu'elle a menés avec la communauté à différents endroits au Québec.

Petit poisson deviendra grand !

Ce projet a été mené dans le secteur des îles Jeannotte et aux Cerfs dans la région du Richelieu. Ce secteur est extrêmement fréquenté par les embarcations de plaisance. Les herbiers entourant l'archipel sont fragiles et constituent des habitats essentiels pour la survie du Chevalier cuivré, une espèce désignée en voie de disparition au Canada. Aujourd'hui, les plaisanciers participent à la protection et à la mise en valeur de cet écosystème aquatique. Des quais, bouées et panneaux d'interprétation permettent maintenant de concilier les activités nautiques et la protection de ce milieu fragile.

Fréquenter pour le plaisir

L'immense Tourbière-du-Lac-à-la-Tortue est située dans le bassin versant de la rivière Saint-Maurice. Or, les motoneigistes et les détenteurs de quads voulaient pratiquer leur loisir dans cette région et étant donné l'étendue de la tourbière (38 000 km²), il était presque impossible de la contourner. C'est donc en travaillant avec les utilisateurs et avec la contribution d'Hydro-Québec que CNC a pu créer un sentier conforme dans ce milieu humide. Les utilisateurs du sentier doivent maintenant payer un droit d'accès de 221\$ par an pour pouvoir l'utiliser. Cela permet, entre autres, d'engager un chargé de projet et d'assurer la surveillance des lieux.

Tous... pour un milieu humide

Ce projet est une initiative de conservation volontaire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent et vise la protection des milieux humides dans les boisés privés. 500 producteurs forestiers ont signé une entente morale pour ne pas toucher aux milieux humides.

Exploiter pour protéger

Ceci est un projet de conservation volontaire du Corridor appalachien et de CNC, région du Québec. L'objectif de ce projet est de garder un corridor de conservation entre le mont Orford et les massifs du mont Sutton. On vise alors un réseau de forêt exemplaire. Le milieu a été inventorié et les propriétaires des terrains ciblés ont été rencontrés. Ils n'étaient pas intéressés à une conservation stricte, mais ils comprenaient la nécessité de faire quelque chose. Un modèle de

conservation formé d'un noyau de conservation, d'une zone tampon, dans laquelle certaines activités sont permises, et de corridors, a donc été instauré. Ce modèle fait en sorte qu'au moins 70% du couvert forestier d'un propriétaire est conservé. Des ateliers d'abattage directionnel ont aussi été offerts afin que la coupe d'arbres nuise le moins possible au milieu.

Des chasseurs au poste de garde

Ceci est une entente de chasse avec CNC. Les chasseurs sont mandatés pour surveiller les propriétés en échange de droit d'accès de chasse au coût de 60\$ par an, ce qui a pu régler bon nombre de problèmes.

Un Parc régional, un chantier collectif

Le projet de Parc régional aux Îles-de-la-Madeleine a été présenté par Jeannot Gagnon, directeur général adjoint et directeur du développement et de l'aménagement du territoire à la municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Ce projet a vu le jour étant donné l'absence, sur le territoire, du ministère des Ressources naturelles (MRN), qui détient le mandat de gestion des terres publiques. Or, ces terres couvrent plus de 30% de la superficie totale de l'archipel, abritent une importante biodiversité et sont soumises à de nombreuses pressions, vu les différents usages du milieu qui sont, pour la plupart, non contrôlés, et la densité de la population. Un tel parc pourrait, entre autres, servir d'outil pour la gestion du territoire madelinot. Les zones visées par ce projet englobent les territoires avec un statut de protection d'espèces floristiques et fauniques et les terres publiques intramunicipales sous l'autorité du MRN.

Ce projet de Parc régional a été initié il y a longtemps. Le premier schéma d'aménagement des Îles-de-la-Madeleine est entré en vigueur en 1988. Puis, en 1994, le bureau local du MRN est fermé et son gestionnaire quitte le territoire madelinot. C'est vers le milieu des années 1990 que la MRC des Îles commence à manifester de l'intérêt pour la prise en charge des terres publiques. Enfin, en novembre 2002, l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine et le MRN conviennent de la nécessité d'une convention de gestion territoriale. Le deuxième schéma d'aménagement est entré en vigueur en juin 2010. Il reconferme les affectations de conservation à l'égard des terres publiques (dunes et forêts). Les principales actions retenues à son plan d'action sont :

- La conclusion d'une entente de gestion des terres publiques (CGT)
- La création d'un parc régional couvrant le milieu dunaire

C'est alors qu'a été institué le Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT). Ses principaux objectifs sont d'entreprendre les démarches en vue de créer un Parc régional et obtenir le transfert de gestion des terres publiques. C'est en mars 2012 qu'a été adopté le Plan d'aménagement intégré (PAI) des terres publiques.

Le but de la CGT est la mise en valeur optimale et intégrée des possibilités de développement du territoire dans le respect des principes. Avant d'entreprendre les démarches pour la mise en place de cette convention, deux conditions doivent être respectées, soit la création d'un comité multiressources qui conseillera la municipalité au sujet de l'utilisation des terres publiques, et la création d'un fonds de mise en valeur. La CGT sera responsable de la gestion et de la réglementation foncière ainsi que de la gestion forestière.

La prochaine étape, qui devrait débuter sous peu et se terminer à la fin 2013, est l'étude de préfaisabilité qui sera réalisée par le CERMIM. Elle consistera à décrire et caractériser le territoire visé et les milieux forestiers, dunaires et humides. Ensuite, l'espace à protéger sera délimité et on informera et consultera la population. La décision finale pour la création du parc devrait se prendre d'ici la fin 2014.

ANNEXE 5 – Dates à retenir

1799	Extinction de la population de morses du Saint-Laurent
1844	Extinction du grand pingouin
1950	Ouverture de la Station de biologie pour documenter et contrer le déclin des stocks de homard (fermeture en 1969)
1956	Construction de la jetée entraînant la fermeture du Havre-aux-Basques
1970	Naufrage de l'Irving Whale
1977-78	Audiences publiques sur les implications environnementales du projet minéralo-portuaire à Grosse-Île, par le Conseil consultatif de l'environnement (ancêtre du BAPE)
1978	Ouverture de la réserve nationale de faune de la Pointe-de-l'Est
1984	Commission royale d'enquête sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque (Interdiction de la chasse aux blancs en 1987)
1986	Création de la C.A.P.I.B. (Corporation pour l'accès et la protection de l'île Brion)
1987	Adoption du premier schéma d'aménagement de la MRC des Îles-de-la-Madeleine
1987	Fondation de l'Aquarium des Îles-de-la-Madeleine
1988	Débuts du Plan d'action Saint-Laurent
1988	Création de la réserve écologique de l'île Brion
1988	Création du mouvement pour la valorisation du patrimoine naturel des Îles-de-la-Madeleine (Attention FragÎles)
1992	Premier moratoire sur la pêche à la morue dans le golfe du Saint-Laurent
1993	Début du tri à la source aux Îles (compostage et incinération)
1994	Fermetures des dépotoirs de la dune du Havre-Aubert, de la dune de l'Est et de la dune du Sud
1994	Création de RéUtiles
1994	Fermeture du bureau local du MRN
1995	Création (séparation) du Conseil Régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM)
1995-96	Création de la Table sectorielle environnement
1996	Écosommet sur l'environnement «Le développement durable et la conservation: aux Îles, où allons-nous?»
1996	Renflouement du Irving Whale (échoué en 1970)
1997-98	Première édition des méritas environnementaux
1997-98	Intégration de la filière recyclage (tri à trois voies)
1997	Création de la Société de Conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM)
1998	Implantation d'une ressourcerie
1998-99	Création du Comité ZIP (zone d'intervention prioritaire)

Février 2001	Implantation d'un centre de traitement des boues de fosses septiques
2002	Plan d'action et de réhabilitation écologique des Îles-de-la-Madeleine (PARE) (Comité ZIP)
2004	Création du Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)

2004	Étude hydrologique de Madelin'eau
2004	Création du comité de travail sur les hydrocarbures
2004	Enquête et audiences sur les levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent par le BAPE
2005-2008	Étude de la sensibilité des côtes et de la vulnérabilité des communautés du golfe du Saint-Laurent aux impacts des changements climatiques par le consortium Ouranos
2006	Audience du BAPE sur le projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique aux Îles-de-la-Madeleine
2008	Arrêt de l'incinérateur et début de l'exportation des matières résiduelles incinérables et recyclables
2009	Création de la réserve naturelle de la Butte des demoiselles
2010	Adoption du 2 ^e schéma d'aménagement (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine)
2010	Adoption du règlement sur la circulation motorisée dans les milieux dunaires et humides
2010	Adoption du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) (CRÉGÎM)
2010	Plan stratégique d'intervention en environnement (PSIE) (Attention FragÎles)
2011	Accord fédéral-provincial relatif à la réalisation d'une étude concernant la création d'une aire marine protégée aux Îles-de-la-Madeleine
2011	Constitution de la Table de concertation sur les hydrocarbures par l'Agglomération des Îles
2011	Forum sur les hydrocarbures
2011	Consultation évaluation environnementale stratégique - ÉES (Québec)
2012	Consultation évaluation environnementale stratégique - ÉES (Terre-Neuve)
2013	Atelier de travail sur le maintien de la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine

ANNEXE 6 – Tableau récapitulatif de la vision commune

Des habitats et des écosystèmes préservés et réhabilités	Des milieux naturels utilisés durablement	Des outils aidant à la gestion intégrée sont en place	Notre territoire est géré de façon écoresponsable	Les Îles offrent des conditions favorables à la reproduction des espèces	L'affectation du territoire (des sols) est acceptée et appliquée	La politique agricole locale stimule l'autonomie alimentaire	Une population sensibilisée	Les Îles comme référence
Maintien de l'intégrité du territoire	Utilisation des sentiers en harmonie avec le milieu	Bonne gestion intégrée du Saint-Laurent jusqu'aux Îles	Diminution des déchets = gestion écoresponsable = meilleure qualité de vie/environnement	Raves de harengs sur la plage	Habitat densifié (maisons ensemble)	Beaucoup de jardins et terres cultivées + fermes (fermettes)	Sensibilisation systématique des visiteurs (CTMA + Air Canada)	La une de la presse : Îles = modèle mondial de maintien de la biodiversité
Ouverture du Havre-aux-Basques	Présence, maintien, usage : fruits, plantes, champignons sauvages	Aire marine protégée à l'ensemble du golfe	Mettre en valeur et partager les attraits naturels de nos propriétés privées	Fraie du hareng dans les lagunes	Densification de l'occupation du territoire, proximité des services	Terres agricoles préservées + en culture	Publication d'un livre sur les plantes des Îles	Bonne fréquentation du programme Écogestion des risques côtiers (CÉGEP)
Milieux humides préservés	Diversification des milieux naturels et bonne cohabitation	Mise en place d'un Parc régional de la Butte du vent	Environnement propre (lagunes, plages, ruisseaux, routes, chemins)	Colonies d'oiseaux en santé				
Plus de sauvegarde des milieux humides et leur biodiversité (grand nombre de milieux humides)	Un sentier, un seul! VTT	Gestion de la biodiversité sous un même statut (parc, coalition, comité)	Territoire propre (pas de dépotoirs clandestins)	Augmentation des colonies d'oiseaux				

Des habitats et des écosystèmes préservés et réhabilités	Des milieux naturels utilisés durablement	Des outils aidant à la gestion intégrée sont en place
Absence de forage (marin et terrestre)	Moins de sentiers de VHR	Zone de protection intégrale en milieu dunaire mise en place par le milieu
Côtes plus naturelles qu'artificielles	Un sentier VHR en bon état, bien identifié et respecté	
Revégétalisation forestière et dunaire	Aménagements respectueux des milieux (passerelles, pancartes, sentiers, accès...)	
Dunes en santé (sable + foin + diversité)	Bonne signalisation d'accès aménagée et parcours (dunes-km)	
Dunes en santé (stabilisation, restauration, protection)	Pour les utilisateurs de milieux fragiles: voitures dans stationnements	
Carrières et sablières restaurées		
Maintien du couvert forestier		
Forêt non morcelée, aménagée et en santé		
Travaux contre l'érosion bien avancés et efficaces		
Forêt plus consolidée (diminuer le morcellement)		
Pas de nouvelle construction dans les milieux fragiles		

ANNEXE 7 – Tableau résumé des obstacles

Individualisme	Gouvernance	Planification	Perception	Vulgarisation	Occupation	
Individualisme (tous)	Segmentation de la vision du développement	Mauvaise compréhension et divulgation de la valeur des services écologiques	Résistance au changement	Utilisation d'approches de communication inappropriées	Morcellement, spéculation, affectation du territoire	C a ve
Intérêts individuels priment sur intérêts collectifs	Travail en silo	Besoins humains vs l'environnement	Inquiétude	Diffusion déficiente des outils disponibles	Terres publiques privatisées	
Étalement du développement résidentiel, récréatif, etc.	Gouvernance non inclusive du citoyen	Trop de priorités	Mythes et préjugés	Mauvais marketing des outils de sensibilisation (public cible)	Spéculation, morcellement des terres privées	
Polluer ne coûte pas cher	Règlementation sans consultation	Vision à court terme	Difficulté à s'adapter à la fragilité intrinsèque	Sensibilisation n'atteint pas les publics cibles	Cohabitation difficile	
Libre accès partout (liberté)	Désintéressement des citoyens face au jardinage	Mauvaise reconnaissance du rôle écologique des Îles dans le système Saint-Laurent	Sentiment d'impuissance face aux changements climatiques	Inégalité dans les connaissances des utilisateurs		
Conflit de valeurs	Vision intégrée déficiente (gestion)	Mauvaise planification et gestion de la ressource				
Intérêts individualistes dominants au détriment de l'intérêt collectif	Division territoriale entre deux municipalités	Résultats non mesurables				
Société de loisirs	Importation à faible prix (offre, marché local plus cher)	Conflit d'usage				

Individualisme	Gouvernance
Mauvaises habitudes de consommation	Prise de décision non locale (fédérale, provinciale)
Monde de surconsommation qui ne tient pas compte des particularités du milieu	Concertation difficile

ANNEXE 8 – Tableau résumé des pistes d’action

Recherche et diffusion + Éducation expérientielle	Regrouper les services + Gestion innovatrice	Sensibilisation et visibilité	Gouvernance participative	Projets territoriaux + Conservation des accès et des usages	Valorisation production locale
Répertorier et cartographier les usages humains de l’environnement	Études de systèmes résidentiels autonomes (traitement des eaux, énergies vertes, etc.)	Chroniques quotidiennes journal/radio pour améliorer la compréhension de la situation	Adapter les outils d’aide à la décision, à nos réalités	Parc régional	Projet de jardinage et compostage dans chaque école
Établir un lien entre les besoins locaux et la recherche	Maison de l’environnement avec centre d’interprétation	Créer une tribune neutre d’information : recherche, vulgarisation, enjeux, etc.	Ramener les problèmes territoriaux dans les comités consultatifs de villages (conseillers)	Aire marine protégée	Mettre en place un jardin communautaire biologique
Instaurer un système de diffusion des résultats de recherche	Programme ma maison écologique/verte (expertise, accompagnement documenté, développé sur mesure pour les Îles)	Publiciser les succès	Formation d’une équipe municipale sur un projet commun	Protéger les sillons (Dune du Sud)	Concours de la plus grosse citrouille biologique
Augmenter l’offre de formation locale en environnement	Appliquer le principe du pollueur-payeur	Formuler de différentes façons le même message pour s’adapter aux divers publics (perception)	Maintenir et soutenir les initiatives de concertation (valeurs)	Restauration des milieux fragiles	Ateliers pour stimuler la production alimentaire locale
Ateliers-terrain avec divers utilisateurs	Créer une monnaie locale	Favoriser une approche de communication	Mise en place avec des acteurs du milieu de comités de gestion intégrée pour des milieux spécifiques	Plan d’optimisation et des sentiers de VHR	
Soirées et sondages sur l’utilisation du territoire	Interdire les bouteilles d’eau en plastique aux Îles	Campagne marketing publics ciblés	Séances d’information et de consultation sur les projets locaux	Parc « VTT drôme » pour jeunes	

Recherche et diffusion + Éducation expérientielle	Regrouper les services + Gestion innovatrice	Sensibilisation et visibilité	Gouvernance participative
Calendrier annuel (ex. : journée/mois) d'activités : sports, éducation, nature (plaisir!)	Valoriser les commerces verts : interdire sur le territoire les sacs de plastique et le suremballage	Élargissement des méritas à plus de catégories à valoriser	Conseillers débattent devant les citoyens qui ont le droit d'intervenir
Faire des sorties nature avec les adultes (pêche, nettoyage)	Développer une vision démographique à long terme	Inscription à des événements environnementaux d'envergure nationale (jour de la terre, phénix)	Même démarche sur les terres publiques que sur les terres privées (connaissance de la biodiversité, des usages, etc.)
Conférence vulgarisée pour transfert de connaissances scientifiques	Imposer amende pour non-respect du tri à la source		
Journée annuelle de réflexion sur les usages du territoire			
Formation sur l'ouverture aux valeurs des autres			

ANNEXE 9 – Plans d'action

Projets territoriaux et conservation des usages, des espèces et des espaces		
Action #1		
Restauration des sentiers en milieux fragiles		
Quand		
2013-2014		
Quoi	Coûts	Partenaires
Parc régional	X millions	MRN, CRÉ, MunÎles
Aire marine protégée	X millions	Parcs Canada, MDDEFP
Protéger les sillons	100 000 \$	Programmes d'intendance, fondations
Mêmes démarches sur les terres privées que publiques (connaissances, biodiversité, usages, etc.): caractériser et cartographier les terres privées	50 000 \$	CRÉ, FFQ, Fondation Hydro-Québec, etc.
Restauration des sentiers en milieux fragiles	1 million \$ / 10 ans	CRÉ, FFQ, Fondation Hydro-Québec, MAMROT
Plan d'optimisation et d'action des sentiers de VHR	50 000 \$	
Parc «VTT drôme» pour les jeunes et moins jeunes	50 000 \$	
Champion		
Club VTT et Attention FragÎles		
Équipe		
Alain Branchaud, Anne-Marie Boudreau, Danielle Giroux, Donald LeBlanc, Gaétan Arsenault, Jeannot Gagnon, Karl Thériault, Lise Chevarie, Louise Gratton, Luc Miousse, Véronique Déraspe		

Regroupement des services et gestion innovatrice		
Action #1		
-		
Quand		
-		
Quoi	Coûts	Partenaires
Maison écologique expérimentale : recherche sur des exemples	-	-
Recherche de partenaires		
Étude de faisabilité		
Mise en œuvre		
Champion		
Mayka Thibodeau		
Équipe		
Camille Jacob, Fanny Arseneau, Mayka Thibodeau, Séverine Palluel		

Recherche, diffusion et éducation expérientielle		
Action #1		
Sorties de terrain (pêche, journée des océans, sorties avec les utilisateurs)		
Quand		
2013 – 2016		
Quoi	Coûts	Partenaires
Nouveau programme collégial en environnement (AEC)	-	-
Conférence sur la gestion des dunes au CÉGEP ou ailleurs		
Cartographie des usages humains du territoire et diffusion		
Champion		
Association des chasseurs et pêcheurs sportifs, CÉGEP, comité ZIP, Attention FragÎles, MunÎles		
Équipe		
-		

Valorisation de la production agricole locale		
Action #1		
Banque de terres agricoles		
Quand		
Hiver 2013 : Étude		
Quoi	Coûts	Partenaires
Protéger l'accès à long terme des terres agricoles (développer une vision de l'agriculture dans les paysages/gestion intégrée)	Étude : 50 000\$ Jardin: 20 000\$	Municipalités des Îles et de Grosse-Île, Tourisme Îles-de-la-Madeleine, Table pauvreté, FIRT, cuisines collectives et autres partenaires habituels
Mettre sur place un jardin collectif et/ou scolaire (ateliers de jardinage)		
Participation citoyenne à la Fête Champêtre (exemple: concours de la plus grosse citrouille)		
Système d'échange des récoltes		
Champion		
Nata Porowska		
Équipe		
Le bon goût frais des Îles		

ANNEXE 10 – Résultats du sondage de satisfaction

Atelier de travail : Maintenir la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine

Évaluation de l'atelier

Nous aimerions que vous preniez quelques minutes de votre temps pour nous faire part de votre appréciation de cet atelier.

24 sondages répondus

1) Vous représentez	Un ministère	2
	La municipalité	3
	Un groupe d'utilisateurs	4
	Un organisme environnemental	5
	Un citoyen	1
	Un député	1
	Une entreprise touristique ou récréotouristique	4
	Cégep	2
	Organisme communautaire	1
	Centre de recherche	1

2) Quel est votre degré de satisfaction concernant :

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait
➤ La formule en général	19	5		
➤ L'accueil	24			
➤ Les présentations	16	6		
➤ Le travail en atelier	20	3		
➤ Les repas	14	7	1	
➤ Le facilitateur	22	2		
➤ Les conclusions de l'atelier	15	9		

4) Est-ce que vous pensez qu'un atelier comme celui-ci est utile ? Oui **24** Non

3) Est-ce que vous seriez prêts à participer à d'autres activités du genre s'il y a une suite à cet événement ?

Oui **24** Non

Commentaires

Déroulement

- Prévoir des pauses plus longues pour pouvoir aller prendre l'air au moins une fois dans la journée
- Respecter l'horaire et mieux gérer le temps des présentations pour faciliter le déroulement

Participants

- Plus d'utilisateurs pour créer plus de liens et leur réserver un temps pour qu'ils présentent leur relation avec les milieux naturels
- La présence d'élus est nécessaire

Poursuite

- Atelier annuel pour redonner de l'énergie et approfondir les problématiques
- Faire cheminer les documents (liste de courriels, résumés des ateliers, présentations) aux participants
- Poursuivre le projet et faire le suivi des actions identifiées
- Pousser plus loin dans les actions
- S'assurer de trouver des gens pour combler les catégories orphelines
- Signer un engagement face aux projets lancés

Repas

- Deux choix de menu
- S'assurer que la cuisine ne dérange pas durant les présentations

Sujets à traiter

- Faire la comparaison avec d'autres îles ailleurs
- Parler davantage des projets en cours aux Îles et de l'agriculture, forêt, tourisme, etc.
- Présenter les associations comme le Bon goût frais des Îles

ANNEXE 11 – Revue de presse

4 mars 2013 – Radio-Canada - Reportage de Line Danis

Îles-de-la-Madeleine : des écologistes et le Club VTT unis pour préserver l'environnement

Les Madelinots se serrent les coudes pour protéger la biodiversité de l'archipel. La semaine dernière, une quarantaine d'insulaires ont participé à un atelier de travail qui vise à établir un plan d'action pour protéger davantage l'environnement sur les îles.

Si les écologistes et les représentants gouvernementaux y étaient attendus, la venue de nouveaux groupes d'interlocuteurs a surpris. Les chasseurs, des pêcheurs sportifs et des représentants du Club véhicules tout-terrain (VTT) des Îles étaient également assis autour de la table de discussion.

L'étiquette d'adversaire de l'environnement a longtemps été accolée au Club de VTT des Îles. Mais, selon la présidente d'Attention Frag'Îles, Danielle Giroux, les esprits sont maintenant plus ouverts, ce qui permet de réunir divers points de vue.

« Dans le passé, il y a pu y avoir des tensions, des blessures, des conflits, mais on est avant tout des humains. On partage le même milieu et je pense que tout le monde a à cœur de prendre soin des Îles-de-la-Madeleine », opine-t-elle.

Afin d'harmoniser la circulation motorisée à la sauvegarde de l'environnement, le vice-président du Club VTT, Donald LeBlanc, propose de restaurer un sentier dans les milieux humides.

« C'est gagnant pour tout le monde. Ce sera gagnant pour le Club VTT parce qu'on va se permettre d'avoir des sentiers dans les normes et praticables, et c'est gagnant pour l'environnement parce qu'on va le faire en harmonie avec l'environnement. » - Donald LeBlanc, vice-président du Club VTT

Des projets d'aire marine de conservation et de parc régional ont été abordés au cours des deux jours d'atelier de travail.

[Consulter en ligne](#)

5 mars 2013 – CFIM - Reportage d'Annie Vigneau

Pour protéger la biodiversité

Une quarantaine de personnes ont participé la semaine dernière à un atelier de travail sur le maintien de la biodiversité de l'archipel. L'initiative d'Attention FragÎles vise à développer un plan d'action avec des projets ciblés sur un horizon de cinq ans.

Les divers utilisateurs des milieux naturels travaillent sur des pistes d'action concrètes et originales pour préserver l'environnement madelinot. Parmi ceux-ci, le Club VTT des Îles, longtemps étiqueté comme un opposant aux écologistes, ainsi que l'Association des chasseurs sportifs. La présidente d'Attention FragÎles, Danielle Giroux, indique que les mentalités ont grandement évolué depuis vingt ans et que certains intervenants sont plus ouverts à mener des actions profitables au milieu : (intervention radio)

Les participants soulignent que les défis futurs sont grands afin de travailler en collaboration sur des projets de sauvegarde. Pour sa part, le Club VTT des Îles vise déjà à restaurer un sentier en milieu humide et à promouvoir des pratiques respectueuses, d'expliquer son vice-président Donald Leblanc : (intervention radio).

Les ateliers de travail ont également permis d'aborder des projets d'aire marine de conservation et de parc régional. La Fondation de la Faune du Québec pourrait devenir un partenaire financier important pour la mise en œuvre du plan d'action.

[Consulter en ligne](#)

6 mars 2013 – Radio-Canada International (RCI) – Raymond Desmarteau

Biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine – Attention FragÎles

Au centre du golfe Saint-Laurent, sur les hauts fonds entre la péninsule de Gaspésie à l'est du Québec et l'île du Cap-Breton en Nouvelle-Écosse, à mi-chemin entre l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve, se trouve un archipel qui en fait rêver plus d'un au Canada, les [Îles-de-la-Madeleine](#).

Rattaché politiquement au Québec, les Îles-de-la-Madeleine étaient anciennement très boisées ; elles font aujourd'hui l'objet de reboisement continu.

Les îles, ce sont les dunes, ce sont aussi près de 300 km de plages.

Au sud de l'archipel se trouvent deux îles très différentes l'une de l'autre : l'île du Havre-Aubert est la plus grande, la plus boisée et est habitée par des francophones.

La seconde, l'île d'Entrée, habitée par des anglophones, est une petite île non reliée par les dunes, dominée par la plus haute colline (Big Hill) de l'archipel et dotée de quelques arbres seulement, réunis en un petit boisé.

Le milieu de l'archipel est constamment balayé par le vent et subit l'influence de différents courants du golfe. Ce qui y vit y demeure fragile et vulnérable devant l'érosion. Ce processus est accéléré par les changements climatiques et la diminution des glaces hivernales et de la banquise qu'ils provoquent. La destruction des glaces agit d'ailleurs directement sur la disponibilité des aires de reproduction pour les phoques.

Les Madelinots veulent absolument protéger la biodiversité, unique et fragile, de leur milieu de vie.

Il y a une vingtaine d'années, la sonnette d'alarme a été déclenchée.

Depuis, des groupes environnementaux, des représentants gouvernementaux et même des utilisateurs des Îles réfléchissent et agissent pour préserver cet environnement unique et précieux.

Telle est la mission de [Attention FragÎles](#) et de sa présidente Danielle Giroux.

Créée en 1988, cette ONG veut arriver à conjuguer, à solidariser si on veut les idées, les actions et les interventions locales de protection et de mise en valeur du patrimoine de l'ensemble de l'archipel.

Aux Îles, des mots tels que recyclage, réutilisation, compostage, protection de l'eau potable résonnent avec tellement d'acuité aux regards de la fragilité des lieux.

Il faut ajouter érosion des dunes, risque de partition de l'archipel à cause des plus grandes marées et destruction possible de la nappe phréatique, seule source d'eau potable de l'archipel en cas d'invasion d'eau de mer dans le lagon.

De nombreux dossiers, une seule cible : assurer une préservation et un développement durable aux Îles-de-la-Madeleine.

Danielle Giroux est présidente de l'ONG Attention FragÎles. Elle est l'invitée au micro de Raymond Desmarteau.

[Consulter en ligne](#)

Semaine du 7 au 13 mars 2013 – Journal Le Radar – Adèle Arseneau

Les 28 février et 1^{er} mars dernier étaient deux journées historiques pour le maintien de la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine. L'événement, chapeauté par l'organisme Attention FragÎles, conviait une quarantaine de partenaires, d'organismes, de représentants municipaux et d'utilisateurs des sentiers de véhicules tout-terrain à prendre part aux ateliers et à assister aux conférences d'une biologiste, d'un représentant de l'URLS et du directeur de l'aménagement et du développement du milieu de la municipalité, notamment. L'objectif : développer une vision commune sur les orientations à prendre pour le maintien de la biodiversité.

Selon Danielle Giroux, présidente d'Attention FragÎles, c'est dans un climat de respect et de collaboration que s'est déroulée la rencontre, sentiment partagé par l'ensemble. *« Il y a eu toute une évolution dans les mentalités depuis les vingt dernières années. On a réalisé qu'il fallait prendre soin des Îles, que c'était souhaitable et faisable »*, d'expliquer M^{me} Giroux. D'ailleurs, les organismes utilisateurs comme le Club VTT et la Fédération des chasseurs et pêcheurs présentaient les « bons coups » en guise d'introduction. Pour Jacques Poirier, de la Fédération, la sensibilisation commençait déjà en 1986 alors que se délimitaient des zones d'interdiction de chasse en milieux fragiles. *« Pour chasser, il faut l'animal, donc des habitats. L'Association ne peut pas se permettre de perdre ça (l'habitat) »*, d'expliquer M. Poirier.

C'est aussi une question de relève et d'éducation. Donald Leblanc, partenaire du projet d'initiation à la pêche à la truite mouchetée, dont une première activité était réalisée l'an passée avec les élèves des 5^e et 6^e années de l'École Aux Iris, espère que cette pratique, précédée de notions de sécurité, d'apprentissage sur l'espèce, de protection de l'environnement, sera répétée cette année.

Pour sa part, Donald LeBlanc, vice-président du Club VTT des Îles, affirme que la circulation est de mieux en mieux encadrée et sécurisée grâce aux quinze patrouilleurs et aux trois surfaceuses, admettant qu'il y a encore du travail à faire. Sur les quelque mille utilisateurs, 300 sont membres du Club et donc plus directement sensibilisés à la protection des dunes et des milieux fragiles. Selon M. Leblanc, bien que dans une bonne voie, il est difficile d'empêcher totalement les contrevenants. *« En ce qui concerne les sentiers, puisque " le mal est déjà fait " », et que le VTT n'est pas une espèce en voie de disparition, il s'agit de restaurer ce qui est fait et non pas de construire de nouveaux sentiers »*, d'expliquer le président du Club, Gaétan Arseneault. D'ailleurs, le Club est accompagné d'expertises afin de concilier les pratiques avec la nature.

« À partir de maintenant, les défis sont énormes, mais il y a beaucoup d'épaules à la roue. Lors de cette rencontre, six équipes ont été formées et se sont donné un projet à réaliser, que ce soit de l'ordre de la sensibilisation, de la consultation sur le mariage des usages, etc. » d'expliquer M^{me} Giroux. Cette dernière mentionne le vif intérêt du ministère des Ressources naturelles et de la Faune* au projet, lequel prévoit s'échelonner sur une période de cinq ans.

Bref, « *une rencontre historique, majeure et à long terme* », de résumer le président du Club VTT des Îles-de-la-Madeleine.

*Une erreur s'est glissée dans le texte. C'est la Fondation de la faune du Québec qui a manifesté un vif intérêt pour le projet et non le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

« Prendre soin de la biodiversité, c'est aussi prendre soin de l'humain » - Danielle Giroux



Donald Leblanc, Jacques Poirier, Gaëtan Arseneau, Danielle Giroux et Donald Leblanc

Par Adèle Arseneau
Journaliste@leradar.qc.ca

Les 28 février et 1^{er} mars dernier étaient deux journées historiques pour le maintien de la biodiversité du territoire des Îles de la Madeleine. L'événement, chapeauté par l'organisme Attention Fragiles, conviait une quarantaine de partenaires, d'organismes, de représentants municipaux et d'utilisateurs des sentiers de véhicules tout-terrain à prendre part aux ateliers et à assister aux conférences d'une biologiste, d'un représentant de l'URLS et du directeur de l'aménagement et du développement du milieu de la municipalité, notamment. L'objectif : développer une vision commune sur

les orientations à prendre pour le maintien de la biodiversité.

Selon Danielle Giroux, présidente d'Attention Fragiles, c'est dans un climat de respect et de collaboration que s'est déroulée la rencontre, sentiment partagé par l'ensemble. « Il y a eu toute une évolution des mentalités depuis les vingt dernières années.

On a réalisé qu'il fallait prendre soin des Îles, que c'était souhaitable et faisable », d'expliquer M^{me} Giroux. D'ailleurs, les organismes utilisateurs comme le Club VTT et la Fédération des chasseurs et pêcheurs présentaient les « bons coups » en guise d'introduction. Pour Jacques Poirier de la Fédération, la sensibilisation commençait déjà en 1986 alors que se délimitaient des zones d'interdiction de chasse en milieux fragiles. « Pour chasser, il faut l'animal, donc des habitats. L'Association ne peut pas se permettre de perdre ça (l'habitat) », d'expliquer M. Poirier.

C'est aussi une question de relève et d'éducation. Donald Leblanc, partenaire du projet d'initiation à la pêche à la truite mouchetée, dont une première activité

était réalisée l'an passé avec les élèves de 5^e et 6^e années de l'école Aux Iris, espère que cette pratique, précédée de notions de sécurité, d'apprentissage sur l'espèce, de protection de l'environnement, sera répétée cette année.

Pour sa part, Donald Leblanc, vice-président du Club VTT des Îles, affirme que la circulation est de mieux en mieux encadrée et sécurisée grâce aux 15 patrouilleurs, 3 surfaceuses, admettant toutefois qu'il y a encore du travail à faire. Sur les quelque mille utilisateurs, trois cents sont membres du Club et donc plus directement sensibilisés à la protection des dunes et des milieux fragiles. Selon M. Leblanc, bien que dans une bonne voie, il est difficile d'empêcher totalement les contrevenants. « En ce qui concerne les sentiers, puisque « le mal est déjà fait » et que le VTT n'est pas une espèce en voie de disparition, il s'agit de restaurer ce qui est fait et non pas de construire

de nouveaux sentiers », d'expliquer le président du Club, Gaëtan Arseneau. D'ailleurs, le Club est accompagné d'expertises afin de concilier les pratiques avec la nature.

« À partir de maintenant, les défis sont énormes, mais il y a beaucoup d'épaules à la roue. Lors de cette rencontre, six équipes ont été formées et se sont donné un projet à réaliser, que ce soit de l'ordre de la sensibilisation, de la consultation sur le mariage des usages, etc. », d'expliquer M^{me} Giroux. Cette dernière mentionne le vif intérêt du ministère des Ressources naturelles et de la Faune au projet, lequel prévoit s'échelonner sur une période de cinq ans.

Bref, « une rencontre historique, majeure, et à long terme », de résumer le président du Club VTT des Îles de la Madeleine.

Semaine du 21 au 27 mars 2013 – Journal Le Radar – Gaétan Arsenault

Atelier de travail : Maintenir la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine

Plusieurs pensent qu'il y a une incompatibilité entre l'environnement et la pratique du VTT aux Îles-de-la-Madeleine. Les adeptes du VTT pourraient penser que les écologistes veulent protéger les milieux naturels au point d'abolir les VTT et les aimants de la nature pourraient croire que les VTTistes ne se soucient pas de l'environnement. La réalité est pourtant tout autre. À la fin février dernier, le club VTT a participé à un atelier de travail de deux jours, organisé par Attention FragÎles. Le thème de ces deux jours était « Maintenir la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine ». Les personnes présentes étaient principalement des gens impliqués de près ou de loin en environnement ; alors, le club faisait un peu bande à part. Nous, le club VTT, ne savions pas trop comment allaient tourner les discussions ; nous ferions-nous accuser de tous les torts ?

Ces deux journées ont été un mélange de conférences sur l'environnement et d'ateliers de travail. Ces ateliers ont permis aux gens de s'exprimer, d'en faire ressortir une vision commune (oui, oui, commune), de déterminer les obstacles à cette vision commune, de trouver des pistes de solution et enfin de définir un plan d'action.

C'était particulier de voir assis autour d'une même table des environnementalistes et des quadistes. Il faut croire qu'aux Îles, nous en étions rendus là, nous étions prêts à avoir cette ouverture d'esprit qui permet de travailler ensemble à résoudre un problème au lieu de travailler les uns contre les autres. Ce qui s'est passé pendant ces deux jours a quelque chose d'unique ; c'est une approche différente qui peut mener à un changement majeur de mentalité. Ce serait le début d'une nouvelle façon de collaborer afin d'utiliser le territoire tout en respectant l'environnement. À la fin de ces journées de travail, un sentiment de fierté émanait des gens présents à cette rencontre puisque les attentes de départ étaient grandes et les conclusions si prometteuses. Les gens présents à cette rencontre pourront dire : « J'y étais ! »

La tâche qui reste demeure néanmoins considérable. Il va falloir passer de la parole aux actes. Il y a un plan d'action sur la table entre le club VTT et Attention FragÎles. Il n'en tient qu'à nous tous collectivement de faire en sorte que nous réussissions. La coopération entre groupes, qui au départ, semblent avoir des visées fort différentes, pourra servir de modèle pour l'ensemble de la collectivité madelinienne.

(Source : Gaétan Arsenault, président Club VTT des Îles-de-la-Madeleine)

Vos bons coups!

Atelier de travail : Maintenir la biodiversité aux Îles de la Madeleine

Plusieurs pensent qu'il y a une incompatibilité entre l'environnement et la pratique du VTT aux Îles de la Madeleine. Les adeptes du VTT pourraient penser que les écologistes veulent protéger les milieux naturels au point d'abolir les VTT et les aimants de la nature pourraient croire que les VTTistes ne se soucient pas de l'environnement. La réalité est pourtant tout autre. À la fin février dernier, le club VTT a participé à un atelier de travail de deux jours, organisé par Attention Fragiles. Le thème



de ces deux jours était « Maintenir la biodiversité aux Îles de la Madeleine ». Les personnes présentes étaient principalement des gens impliqués de près ou de loin en environnement, alors, le club faisait un peu bande à part. Nous, le club VTT, ne savions pas trop comment allait tourner les discussions; nous ferions-nous accuser de tous les torts?

Ces deux journées ont été un mélange de conférences sur l'environnement et d'ateliers de travail. Ces ateliers ont permis aux gens de s'exprimer, d'en faire ressortir une vision commune (oui, oui, commune), de déterminer les obstacles à cette vision commune, de trouver des pistes de solution et enfin de définir un plan d'action.

C'était particulier de voir assis autour d'une même table des environmentalistes et des quadistes. Il faut croire qu'aux Îles, nous en étions rendus là, nous étions prêts à avoir cette ouverture d'esprit qui permet de travailler ensemble à résoudre un problème au lieu de travailler les uns contre les autres. Ce qui s'est passé pendant ces deux jours a quelque chose d'unique; c'est une approche différente qui peut mener à un changement majeur de mentalité. Ce serait le début d'une nouvelle façon de collaborer afin d'utiliser le territoire tout en respectant l'environnement. À la fin de ces journées de travail, un sentiment de fierté émanait des gens présents à cette rencontre puisque les attentes de départ étaient grandes et les conclusions si prometteuses. Les gens présents à cette rencontre pourront dire : « J'y étais! »

La tâche qui reste demeure néanmoins considérable. Il va falloir passer de la parole aux actes. Il y a un plan d'action sur la table entre le club VTT et Attention Fragiles. Il n'en tient qu'à nous tous collectivement de faire en sorte que nous réussissions. La coopération entre groupes qui, au départ, semblent avoir des visées fort différentes, pourra servir de modèle pour l'ensemble de la collectivité madelinienne.

(Source : Gaëtan Arsenault, président Club VTT des Îles de la Madeleine)

ANNEXE 12 – Liens pratiques

Aire marine de conservation :

<http://www.etudeairemarineim.ca/index.php/fr/>

Horizon 2022 :

http://www.muniles.ca/projet_territoire_definition.html

PARE :

<http://www.zipdesiles.org/documents/PARE/planpare.html>

PRDIRT :

<http://www.cre-gim.net/images/stories/PRDIRT/prdirt.pdf>

PSIE :

<http://psie-tim.attentionfragiles.org/>

Schéma d'aménagement :

http://www.muniles.ca/images/Upload/3_services_municipaux/7_developpement_milieu_et_aménagement_territoire/4_schema_damenagement/schema_d_aménagement_et_de_developpement_revisé_a-2010-07.pdf